

VIIe Congrès de la Fédération des syndicats SUD Éducation

Motion d'actualité adoptée le lundi 18 mai 2015

Face à "Collège 2016" : la grève pour une autre réforme

Alors que se tient le VIIe congrès de la fédération des syndicats SUD Éducation a lieu une journée de grève nationale sur la réforme du collège, à l'appel de : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD Éducation. SUD Éducation s'engage pleinement dans la lutte contre cette réforme du collège.

Pour autant, SUD Éducation ne tombe pas dans le panneau de la défense inconditionnelle de l'existant : le collège sous sa forme actuelle ne permet pas l'épanouissement et l'émancipation individuelle des élèves, et reproduit largement les inégalités sociales et culturelles. Que l'on ne compte pas sur nous pour "restaurer l'autorité du maître", pourfendre le "pédagogisme" et idéaliser l'école d'antan : SUD Éducation lutte pour une autre école, d'autres pratiques pédagogiques, et donc pour un autre collège. Mais à la lecture des projets ministériels, force est de constater qu'il s'agit encore d'une contre-réforme drapée dans les habits vertueux de la pédagogie. L'inspiration revendiquée de structures innovantes masque le fait que celles-ci bénéficient de moyens dont l'ensemble de l'Éducation Nationale manque cruellement, du fait des politiques d'austérité reconduites au mépris des personnels et des usagers. Plus largement, l'innovation pédagogique est, dans la "refondation de l'école" dont cette réforme du collège est l'un des piliers, le nouveau prétexte de l'adaptation du système éducatif aux logiques de rentabilité : autonomie des établissements, concurrence

entre disciplines et équipes, financements au projet. Ni conservatisme corporatiste, ni illusion face à la logique profonde des réformes : SUD Éducation porte son propre projet d'école émancipatrice. SUD Éducation le portera fermement dans les luttes, à commencer par la mobilisation contre cette réforme du collège.

Une réforme sans les personnels et contre les personnels : une réforme dans l'austérité

Derrière l'alibi pédagogique, cette réforme à moyens constants entraînera une nette dégradation des conditions de travail. Aucune baisse des effectifs par classe n'est prévue. Pire, les dispositifs de la réforme vont aggraver les conditions de travail des personnels comme des élèves. La baisse des horaires disciplinaires aura pour conséquence l'augmentation du nombre de classe par enseignant-e-s. Le 1^{er} dispositif phare de la réforme, les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), allongera le temps de travail réel par la multiplication des heures de concertation nécessaires pour les mettre en place ou, en l'absence d'heures de concertations, institutionnalisera les hiérarchies intermédiaires et la gestion managériale prévues par la réforme des statuts. Cette réforme rendra quasiment impossible pour les collègues d'allemand ou de langues dites rares d'avoir un poste sur un seul établissement.. Enfin, les professeurs-es en poste partagé verront leurs conditions de travail s'aggraver puisqu'ils et elles devront s'adapter aux différents

projets des établissements dans lesquels ils et elles interviennent.

Le collège unique, proclamé mais bafoué.

Le projet d'arrêté ministériel renforcera l'autonomie des établissements, d'une part en leur laissant le choix de la modulation des horaires disciplinaires à l'intérieur de chaque cycle, et le choix de la ponction sur les horaires disciplinaires pour réaliser les Enseignements Complémentaires qui ne disposent pas d'horaires fléchés (AP et EPI) ; d'autre part, en leur laissant le choix de l'utilisation de la dotation supplémentaire. C'est l'instauration d'une concurrence à tous les niveaux! Pour les élèves le projet prévoit la mise en place de parcours différenciés selon les classes et selon les établissements qui renforceront les inégalités sociales et ce par divers moyens. D'une part en prenant sur les horaires réglementaires pour l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), sans précision sur les disciplines qui seront ponctionnées. D'autre part par la modulation des horaires disciplinaires en 5e, 4e et 3^e – dans une même discipline, les horaires peuvent être répartis indifféremment sur les trois années. Enfin la mise en place d'une marge d'autonomie – un volant d'heures attribuées « en plus » – qui entraînera un renforcement de la concurrence entre établissements et des inégalités dans l'offre de formation.

SUD Éducation combat le projet de « Collège 2016 ». Cette réforme était pour l'essentiel déjà cadrée par la loi d'orientation de « refondation » à laquelle nous nous sommes opposé-e-s car elle porte des logiques d'inégalités de mise en concurrence, de soumission à l'entreprise, de dégradation de nos conditions de travail.

SUD Éducation appelle :

- les personnels de la maternelle à l'université à se mobiliser massivement lors de la grève du 19 mai ;
- à mettre en discussion des AG de grévistes la question de la nécessité de la grève reconductible de tous les personnels du système éducatif afin d'obtenir le retrait de ce projet ;
- à élaborer collectivement les revendications pour une autre réforme.

19 MAI

**COLLÈGES
EN LUTTE
EN GRÈVE
EN MANIF'**



éducation
Sud
Solidaires